

MÉDICAMENTS ET DROGUES

AVANT ET PENDANT LA GROSSESSE



LA SOCIÉTÉ DES
OBSTÉTRICIEUX ET
GYNÉCOLOGUES
DU CANADA

www.sogc.org

éducation
éducation
éducation

Avant de prendre tout médicament sur ordonnance ou en vente libre, des remèdes à base de plantes médicinales ou des drogues, parlez-en à votre professionnel de la santé.

Dans le cadre d'une grossesse, toute femme veut faire ce qu'il y a de mieux pour son bébé en croissance. Cela signifie souvent la prise de décisions éclairées sur ce que nous consommons. Les médicaments sur ordonnance et en vente libre, les produits à base de plantes médicinales, les crèmes topiques, les inhalateurs, des doses astronomiques de vitamines, l'alcool, la nicotine et les drogues illicites peuvent traverser le placenta et atteindre la circulation sanguine du bébé.

Parce que votre enfant à naître traverse des étapes cruciales de son développement, les médicaments ou produits peuvent l'affecter d'une façon différente par rapport à vous, causant parfois des déficiences congénitales ou d'autres problèmes considérables. L'innocuité des médicaments est essentielle pour optimiser à la fois la santé de la femme enceinte et celle de l'enfant à naître.

La prise de médicaments pendant une grossesse est-elle sûre?

Idéalement, vous ne devriez pas prendre de médicaments pendant la grossesse, à moins que votre fournisseur de soins de santé et vous n'ayez déterminé que c'est nécessaire. Des études cliniques ont indiqué qu'une petite quantité de médicaments n'est pas susceptible de causer du tort pendant une grossesse. On ne connaît pas les effets de bon nombre d'autres médicaments sur votre bébé. Alors qu'il a été prouvé que quelques médicaments ont un effet nuisible sur un bébé en croissance, la recherche dans ce domaine est limitée et nous ne connaissons pas vraiment l'effet de certains médicaments.

Cependant, bien des femmes sont couramment traitées pour des conditions médicales pendant la grossesse. Parfois, le risque de ne pas prendre de médicaments peut être plus grave que le risque potentiel associé à la prise de médicaments. Il est important de comprendre les options qui s'offrent à vous et les risques qui peuvent en découler.

Avant de commencer à prendre tout type de médicaments sur ordonnance ou en vente libre ou des remèdes à base de plantes médicinales, il est très important d'en parler à votre professionnel de la santé et ce, tout au cours de votre grossesse, surtout durant les trois premiers mois, lorsque les principaux systèmes de l'organisme du bébé se forment.



Je suis enceinte. Devrais-je cesser de prendre mes médicaments?

Si vous preniez des médicaments sur ordonnance pour une condition médicale diagnostiquée avant de devenir enceinte, vous devriez consulter votre fournisseur de soins de santé aussitôt que possible pour savoir si la prise de ce médicament est toujours sûre. Ne cessez pas de prendre votre médicament ou n'en changez pas le schéma d'administration par vous-même. Selon votre problème de santé, le fait de cesser la prise du médicament peut être plus nocif pour vous et votre bébé que de continuer à le prendre.

Si vous utilisez un contraceptif hormonal, comme la pilule, le timbre, l'injection ou l'anneau et devenez enceinte, vous devriez en cesser l'utilisation. Mais ne vous inquiétez pas, ils ne causeront pas de tort au bébé.

J'essaie de devenir enceinte.

Les médicaments qui sont reconnus pour causer du tort agissent habituellement au cours des premières semaines de la grossesse, lorsque les principaux systèmes de l'organisme du bébé se forment et, souvent même, avant de savoir que vous êtes enceinte. Si vous prenez des médicaments de type quelconque, il vaut mieux les examiner avec votre fournisseur de soins de santé avant de devenir enceinte.

Si vous prenez un médicament qui est reconnu pour être nocif pour les bébés, vous pourriez devoir passer à un autre médicament qui vous procurera le traitement nécessaire et dont l'utilisation est réputée être sûre pendant une grossesse. Si l'ordonnance ne peut être changée, votre fournisseur de soins de santé pourrait vous conseiller de réduire votre dose ou de subir des tests supplémentaires pour suivre les effets du médicament pendant la grossesse. Ou, on pourrait vous aviser de cesser l'utilisation du médicament, s'il est sûr de le faire.



Qu'en est-il des produits naturels ou à base de plantes médicinales?

Bien des gens ont recours à des produits naturels ou à base de plantes médicinales en présumant qu'ils sont plus sûrs que d'autres options. Bon nombre de ces produits naturels ou à base de plantes médicinales n'ont pas fait l'objet d'essais cliniques pour en évaluer l'innocuité et l'efficacité. Même que très peu de produits ont fait l'objet d'essais cliniques appropriés pendant la grossesse. Bien qu'un produit puisse être considéré comme étant naturel, il peut tout de même contenir des ingrédients qui pourraient être nocifs pour vous ou votre bébé s'il est utilisé pendant une grossesse. Renseignez-vous toujours auprès de votre professionnel de la santé d'abord.

Qu'est-ce qui est sûr, qu'est-ce qui est nocif?

Seul votre fournisseur de soins de santé sera en mesure de vous dire quels médicaments sont sûrs pour vous avant et pendant la grossesse. Consultez votre médecin, votre sage-femme, votre infirmière ou votre pharmacien avant de prendre des médicaments sur ordonnance, en vente libre ou à base de plantes médicinales, y compris ceux figurant dans la liste ci-dessous :

- **Médicaments contre les nausées**
- **Remèdes contre le rhume et la grippe**
- **Antibiotiques**
- **Analgésiques** : comme l'ASA (aspirine), les AINS (ibuprofène) et l'acétaminophène
- **Antidépresseurs**
- **Somnifères**
- **Médicaments contre l'acné**
- **Remèdes naturels ou à base de plantes médicinales**
- **Anticonvulsivants** pour maîtriser l'épilepsie
- **Inhibiteurs de l'ECA ou antagonistes des récepteurs de l'angiotensine** pour traiter l'hypertension artérielle
- **Anticoagulants**
- **Thalidomide**
- **Régulateurs de l'humeur** comme le lithium
- **Contraceptifs hormonaux**

Puis-je prendre un médicament contre les nausées et les vomissements?

Ne prenez aucun médicament en vente libre ou remède à base de plantes médicinales sans en parler à votre fournisseur de soins de santé. Plusieurs médicaments sont indiqués pour prendre en charge les nausées et les vomissements. Diclectin® est le seul médicament sur ordonnance approuvé par Santé Canada pour le traitement des nausées et des vomissements pendant la grossesse et il a été prouvé qu'il ne cause aucun tort aux bébés. Votre fournisseur de soins de santé peut également vous suggérer certains moyens non pharmaceutiques pour prendre en charge les nausées et les vomissements et les prévenir.



Qu'en est-il de la caféine, de l'alcool, de la nicotine et des drogues illicites?

Une quantité modérée de **caféine** (une à deux tasses par jour) peut être consommée sans crainte pendant la grossesse.

L'idéal est de ne consommer aucun **alcool** si vous êtes enceinte ou pensez le devenir. Les données indiquent qu'une consommation élevée d'alcool et les excès occasionnels d'alcool peuvent avoir des effets graves sur votre bébé, y compris au début de la grossesse. Aucune quantité d'alcool n'est sûre pendant la grossesse. Consultez votre fournisseur de soins de santé si vous avez besoin d'aide pour maîtriser votre consommation d'alcool.

Il a été prouvé que le **tabagisme** pendant la grossesse a un lien avec le faible poids à la naissance, des bébés prématurés et d'autres issues négatives. C'est également le cas pour l'exposition à la fumée secondaire indirecte. La recherche démontre que l'abandon du tabagisme aussi tard qu'à la 32e semaine de gestation peut encore être bénéfique, bien qu'il soit préférable de mettre fin au tabagisme avant de devenir enceinte. Consultez votre fournisseur de soins de santé sur la prise en charge de votre état de manque pendant la grossesse.

L'utilisation de **drogues illicites** n'est jamais sûre, surtout dans le cadre d'une grossesse. Consultez votre fournisseur de soins de santé si vous avez besoin d'aide à ce niveau.

Si la santé de votre bébé vous tient à cœur, il n'est jamais trop tard pour réduire la consommation d'alcool, de nicotine ou de drogues illicites ou pour y mettre fin.



Autres renseignements

Visitez InfoGrossesse.ca pour des renseignements sur tous les aspects de la préconception, la grossesse, l'accouchement et de la santé et du bien-être postpartum. Pour des renseignements sur l'alcool et d'autres drogues et substances pendant la grossesse, veuillez visiter pregnancyinfo.ca/alcohol/fr ici :

